

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

89

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANECY

SEANCE du 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux
Le trente du mois de juin à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt quatre juin deux mille vingt-deux, s'est réuni au Météore à Meythet (Anecy) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

26 JUIL. 2022

Déposée en
Préfecture le

26 JUIL. 2022

Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Pierre BRUYERE, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Fabien GERY, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Thomas MESZAROS, Philippe MONMONT, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Marie-Odile DUBOIS (suppléante de Jean-François GIMBERT)

Avaient donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW, François ASTORG à Etienne ANDRÉYS, Alexandra BEAUJARD à Marion LAFARIE, Marie BERTRAND à Charlotte JULIEN, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Bilel BOUCHETIBAT à Anthony GRANGER, Christian BOVIER à Sandrine DALL'AGLIO, Vanessa BRUNO à Olivier TRIMBUR, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Lola CECCHINEL, Isabelle DIJEAU à Corinne BOULAND, Samuel DIXNEUF à Nora SEGAUD-LABIDI, Fabienne GREBERT à Lola CECCHINEL, Patricia MERMOZ à Noëlle DELORME, Aurélien MODURIER à Jean-Louis TOÉ, Xavier OSTERNAUD à Frédérique LARDET, Gérard PASTOR à Elisabeth EMONET, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE, Tony PESSEY à Thomas MESZAROS, Eric PEUGNIEZ à Alexandre MULATIER-GACHET, Christophe PONCET à Christian MARTINOD, Yannis SAUTY à Chantale FARMER

Etaient excusé(e)s

Frédérique BANGUÉ, Ségolène GUICHARD, Catherine MERCIER-GUYON, Marie-Luce PERDRIX, Jean-Luc RIGAUT, Guillaume TATU

Charlotte JULIEN est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20220630-DEL_2022_148-DE
en date du 26/07/2022 ; REFERENCE ACTE : DEL_2022_148

OBJET

ADOPTION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022 DU BUDGET ANNEXE VALORISATION DES DÉCHETS

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Section de fonctionnement

Des inscriptions de dépenses pour 6.591.234 € qui sont couvertes par le résultat d'exploitation reporté pour 6.467.134 € et des recettes nouvelles pour 124.100 €.

Dépenses :

Autofinancement : 3.192.634 €

Inscriptions : 3.398.600 € dont :

Chapitre 11 : 3.165.000 €

- Article 60612 : fluides et énergie pour 63.000 € ;
- Article 60631 : augmentation du coût des produits d'entretien pour 12.500 € ;
- Article 60632 : petits équipements pour compostage, bâtiments, déchèteries pour 10.500 € ;
- Article 60636 : vêtements de travail pour 5.500 € ;
- Article 6064 : fournitures administratives pour 500 € ;
- Article 611 : contrats et prestations de service : 2.877.000 € - décalage de factures de prestations 2021 reçues sur 2022 ;
- Article 6132 : location de terrain pour le stockage des bacs et colonnes avant la mise en place pour l'extension des colonnes de tri (ECT) pour 14.000 € ;
- Article 6135 : locations mobilières pour 38.000 € ;
- Article 6135 : intervention pompage sur colonnes enterrées, location de bennes pour les pneus en déchèteries et location de compacteurs pour 11.000 € ;
- Article 615221 : remise en état bâtiment garage pour 3.000 € ;
- Article 617 : ajustement en lien avec la DREAL pour les contrôles réglementaires en déchèteries (rétention des eaux) pour 4.000 € ;
- Article 6156 : entretien matériel de sécurité (extincteurs), maintenance portes automatiques de garage, entretien matériel de géolocalisation pour 11.000 € ;
- Article 6226 : marché diagnostic déchèteries et sensibilisation engageante pour 37.000 € ;
- Article 6227 : contentieux Mercialys pour 8.000 € ;
- Article 6231 : annonces marchés pour nouvelles consultations en cours pour 6.000 € ;
- Article 6236 : nouveaux besoins de communication sur la thématique des biodéchets pour 10.000 € ;

- Article 6238 : matériel pour déchèteries et défi déchets pour 4.000 € ;
- Article 6257 : journées portes ouvertes pour 7.000 € ;
- Article 6261 : frais d'affranchissement pour 50.500 € : CITEO (éco-organisme qui octroie des aides pour réduire l'impact environnemental des papiers et emballages) versera en janvier 2023 une aide exceptionnelle de 100.000 €, le pré-requis est que la collectivité fasse une campagne de sensibilisation au tri par pli fermé dans chaque boîte aux lettres à l'automne 2022 ;
- Article 6358 : redevance spéciale bâtiment pour 3.000 €.

Chapitre 012 : 78.600 € :

- nouveaux postes et renforts pour 67.000 € ;
- prime inflation pour 11.600 €.

Chapitre 66 : charges financières et intérêts pour 5.000 €.

Chapitre 67 : annulations de titres sur les exercices antérieurs pour 150.000 € évaluées en fonction des demandes communiquées par le comptable public.

Chapitre 023 : autofinancement pour 3.192.634 €.

Recettes :

- résultat d'exploitation reporté pour 6.467.134 € ;
- recettes nouvelles pour 124.100 €.

Section d'investissement

Des inscriptions de dépenses pour 6.812.305 € qui sont couvertes par l'affectation du résultat pour 5.001.890 €, l'autofinancement pour 3.192.634 € et une désinscription de l'emprunt pour 1.382.220 €.

Dépenses : 6.812.305 €

- reports 2021 : 3.114.033 € ;
- inscriptions : 3.698.272 €.

AP 174 : bâtiment commun Eau / OM pour 94.000 € - augmentation du CP.

Chapitre 23 : le résultat 2021 permet d'inscrire un montant de 3.604.039 € en prévision des travaux de modernisation des déchèteries.

Une opération patrimoniale pour 233 €.

Recettes : 6.812.305 €

L'affectation du résultat pour 5.001.890 €.

Autofinancement pour 3.192.634 €.

Désinscription d'emprunt pour 1.382.220 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

d'approuver ce budget supplémentaire 2022 du budget annexe valorisation des déchets.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 89

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.